



## COMPTE RENDU SÉMINAIRE ESPACE AÉRIEN FIAP JEAN MONNET - 10 février 2019

### PRÉSENTS :

François Cuizinaud - Sébastien Pisak (Ouest) - Johann Gorlier - Sylvain Huret (Nord) - Pascal Wisniewski (Sud) - François Richard (Sud-Est) - Laurent Soleil (Sud-Ouest - excusé) - Bettina Hamard (secrétariat).

### Ordre du jour prévisionnel :

- Le contact radio VHF d'un parapentiste avec des organismes de contrôle - Indicatif radio utilisé ? Légimité ? Autre type de contacts... Il ne s'agit pas de mettre le pied dans un engrenage en faveur des protocoles dépendants de la radio aéronautique et des RMZ...
- La miniaturisation des transpondeurs.
- Faire une demande de modification d'espace aériens civils et militaires en CCRAGALS.
- Formaliser et monter un dossier de protocole - Saisir quel degré de hiérarchie militaire ou civil.
- Accès des référents EA à l'intranet de la fédé pour les adresses mail de leur région.
- Mise à jour et incrémentation des pages Espaces Aériens sur le site FFVL.
- Positionnement des référents dans les dossiers Eoliens.
- Développement des drones commerciaux.
- Fragilité de notre activité et exemplarité de nos comportements - La sensibilisation, faire mieux connaître aux moniteurs les enjeux de l'EA, le peu de monde impliqué dans le sujet des EA à la FFVL et chez les pilotes.
- La directive Treuil et les enregistrements à l'ENR 5.5 dans les DSAC.
- Points divers.

### 09h00 - Début de la réunion

### Budget :

François indique que le BD a décidé d'attribuer un budget plus important au fonctionnement de l'EA pour 2019 et 2020 (le DTN, Yves Goueslain, a négocié un budget supérieur auprès du CNDS),

### Formation :

Au mois d'octobre est donc prévu un rassemblement en région AURA dédié à la formation des acteurs EA (pas de date fixée pour l'instant). Jean-Marc Arduin, référent région Centre-Est, pilote le projet avec François. En 2020, le lieu choisi est la région Midi-Pyrénées.

### Les pistes évoquées :

- Mettre en exergue la réglementation aérienne pour démultiplier auprès des clubs et connaissance d'Aéroweb.
- Reste à cibler le public à former (référents, moniteurs, etc.).
- Le point sur les connaissances EA minimales tout au long de la vie de pilote, depuis les sessions de formation dans les écoles jusqu'aux 2 ou 3 journées dans les clubs ou CdvI.
- François indique qu'il milite auprès du CNFAS pour la création de CRCNFAS (comités régionaux) qui pourraient avoir un rôle dans ce domaine, la connaissance EA pour les autres disciplines aéronautiques étant beaucoup plus exigeantes.



- Dans l'attente il serait bon de se rapprocher de nos homologues EA des autres FD aéronautiques pour organiser des sessions de formation communes.

Il est suggéré l'élaboration d'un document type qui permettrait aux formateurs EA d'expliquer succinctement, mais clairement ce qu'est l'EA, peut-être la mise à niveau et un mixe des documents suivants :

[http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/L\\_espace\\_aerien\\_dans\\_l\\_enseignement.pdf](http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/L_espace_aerien_dans_l_enseignement.pdf)

[https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Petit\\_memo\\_synthese\\_reglementation\\_aerienne\\_0.pdf](https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Petit_memo_synthese_reglementation_aerienne_0.pdf)

+ les deux diapos EA du passeport VL.

### **Intranet :**

Jérôme (informaticien) à la requête de François, a mis en place un accès aux coordonnées des structures fédérales pour les référents EA, ce qui leur permettra de communiquer plus facilement sur les alertes pouvant impacter tel ou tel site. Nous allons envoyer le lien à tous les référents EA.

### **Mise à jour référents EA sur les fiches intranet des ligues et CdvL :**

C'est nécessaire car parfois, lorsque les ligues et CdvL renvoient leurs CR d'AG et modifications de bureau, les référents EA sont oubliés et donc pas identifiés.

Il faudrait aussi envisager également de recruter de nouveaux référents parmi les crosseurs., les plus concernés par la connaissance de la réglementation EA.

### **Propositions Internet EA :**

Revoir l'accessibilité des alertes, et rendre l'information plus ludique. Il existe déjà un lien d'accès direct sur le menu de droite de la page d'accueil du site fédéral. Pour le moment, difficile de faire mieux. A réfléchir lors de la refonte de l'arborescence du site qui vient de commencer.

Faire le distinguo entre les infos fixes et les alertes avec un éventuel système « push » pour les inscrits. Peut-on envisager de rajouter une case à cocher sur la licence en ligne afin de cibler précisément les pilotes intéressés de recevoir les alertes et informations EA ?

Mettre un lien sur le site de la CFD vers la réglementation aérienne en vigueur + demander la faisabilité d'installer une case à cocher avant validation d'un vol CFD du type : « Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation aérienne en vigueur et de la respecter » ?

### **Sites :**

Les référents présents demandent à avoir un accès direct aux fiches sites afin de les modifier en cas de besoin - 2 tests faits sur place, sites **62007** (coordonnées GPS fausses) et **26015** (mauvais département). En informer Emilie, en charge des sites au secrétariat.

**Réponse :** il convient que les référents EA constatant des erreurs sur les fiches, se mettent en contact directement avec le gestionnaire afin que celui-ci fasse les modifications adéquates.

### **Panda :**

Outil de stockage PANDA géant, mis en place par la FFVP uniquement accessible aux référents CCAGALS (titulaires et suppléants) de toutes les FD aéronautiques.

Un renvoi des codes d'accès à chaque référent est demandé. Le CNFAS envisage de remplacer l'outil à moyen terme par un compte Google partagé. A suivre.

### **Protocoles :**

Renégociation en cours du protocole d'Evreux - gestion : Sébastien Pisak.

Sylvain Huret demande qu'on retire le protocole de la TMA de Lille qui concerne les planeurs et pas nous.

**12h30 - pause déjeuner - 13h30 - reprise de la réunion**

### **Eoliennes :**

Les projets présentés ont le vent en poupe. Les demandes vont se multiplier car même les militaires font des concessions sur leurs espaces de vol et ont créé un GT pour étudier la mise en place des éoliennes. Ils devraient céder des millions de m<sup>3</sup> d'espaces (18 % du RTBA et 11% du VOLTAC). La DIRCAM a présenté en séance un document sur la réévaluation des zones propices aux éoliennes (demander le doc à François pour transmission aux référents) envoyé à la commission sites.

### **Outils :**

Démonstration de Calcul et visualisation des données SUP AIP : [pap08.eu](http://pap08.eu)

Google Earth : possibilité de télécharger toutes les bases (sites FFVL, Hélicos, ULM, All Skyways, etc.), de les superposer selon les besoins afin de visualiser l'EA par rapport à tel ou tel site.

### **Treuil :**

Demande d'info supplémentaire de Sylvain concernant la procédure pour mise en place d'un nouveau treuil : autorisation du propriétaire du terrain ou de la mairie s'il s'agit d'un chemin communal.

### **Radiotéléphonie :**

François Richard demande si l'on peut permettre aux licenciés (crosseurs) de traverser les zones à radio obligatoire lorsqu'ils font des longues distances ?

Le risque est de mettre le doigt dans l'engrenage et que le brevet téléphonie devienne obligatoire pour tous les pilotes. Ce n'est pas tranché, la présidente émet une réserve.

Prendre pour exemple St Yan. Une carte expérimentale a été installée dans la balise FFVL. Nous avons offert une licence fédérale au Chef pilote, ce qui lui permet d'accéder à la balise et d'y laisser, quand le besoin se présente, des messages à l'attention des pilotes FFVL qui évoluent dans le coin. Ça fonctionne très bien.

Il faut se pencher un peu plus sur ce système et étudier dans quelle mesure on pourrait l'adapter à d'autres balises (pour les intéressés, contacter Gilles Misslin).

### **Drones :**

En très basse altitude, sérieux problème en perspective pour nos pilotes (Visualisation du Powerpoint « Vol de Drones en basse altitude, où en sommes-nous » - Le-Tallec - projetée au CNFAS EA).

Potentiellement, une identification par un E-ID est à l'étude et on pourrait équiper les aéronefs habités avec un émetteur/récepteur, après les drones... Les Puls.

### **Ccragals :**

Mise en évidence des 2 facettes du job : réglementaire et relationnel.

Précision, c'est le Directoire qui s'occupe de la saisine et qui décide. Notre unique interlocuteur est la DSAC-IR. Notre avis n'est que consultatif il faut le rappeler.

Il faut demander et obtenir le CR du CRG systématiquement après le CCRAGALS.

François Richard alerte sur les militaires qui, quand ils souhaitent créer une zone qu'ils savent être problématique, commencent par une ZRT, puis si tout se passe bien, pérennisent.

### **RMZ/TMZ :**

La plupart sont mises en place à bon escient et permettent de réduire les CTR ; d'autres, au contraire, agrandissent les zones réglementées et impactent nos activités. Rester vigilants.

Point divers de dernière minute concernant la règle semi-circulaire, on n'en parle pas sur le manuel du pilote confirmé, pour la simple raison que ne pouvant maintenir une altitude constante, les Puls n'y sont pas soumis.

16h30 - fin de réunion - François remercie les personnes présentes pour leur investissement.